



N/R 144/D/ED-SDI

DROITS D'INSCRIPTION EN MASTER RECHERCHE

Les droits d'inscription sont composés des frais d'inscription (FI), Frais de Formation (FF) et des Frais de laboratoire et se déclinent comme suit ;

Pays d'origine du Candidat	Statut	Année d'études	Frais de Formation (FF)	Frais d'Inscription (FI)	Frais de Laboratoire (FL)
Bénin	ATER	MASTER	600 000	51 200	1 380 000
Bénin	Normale	MASTER	500 000	51 200	1 380 000
Conseil de l'Entente	Normale	MASTER	550 000	51 200	1 380 000
CEDEAO	Normale	MASTER	550 000	51 200	1 380 000
Autres Pays	Normale	MASTER	550 000	51 200	1 380 000

Pour le Master en radiobiologie les frais se déclinent comme suit :

Pays d'origine du Candidat	Statut	Année d'études	Frais de Formation (FF)	Frais d'Inscription (FI)	Frais de Laboratoire (FL)
Bénin	ATER	MASTER	600 000	51 200	1 380 000
Bénin	Normale	MASTER	500 000	51 200	1 380 000
Conseil de l'Entente	Normale	MASTER	550 000	51 200	1 380 000
CEDEAO	Normale	MASTER	550 000	260.200	1 380 000
Autres Pays	Normale	MASTER	550 000	310.200	1 380 000

Le Paiement des frais de laboratoire est effectué annuellement lors de l'inscription à la comptabilité de l'Ecole Doctorale.

Le Directeur de l'Ecole Doctorale

Pr. Antoine VIANOUE



ecoledoctoralesdi.uac@gmail.com
ecoledoctoralesdi@epac.uac.bj
<http://edsdi.uac.bj>

Université d'Abomey Calavi 01 BP 2009 Cotonou Bénin